

## Rendre un objet acheté la veille

## Par LAURIOU, le 04/02/2010 à 18:24

## Bonjour,

J'ai acheté une centrale vapeur hier, que j'ai testé, donc mis de l'eau.

Je souhaite rendre cette centrale vapeur pour en prendre une plus puissante dans le même magasin. Ce magasin ne veut pas reprendre la centrale vapeur car elle a été utilisée, donc pour eux, invendable.

Ont-ils le droit de refuser la reprise de la centrale vapeur, en sachant que je souhaite en prendre une plus puissante dans le même magasin ?

Merci de votre réponse.

Cordialement